

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 02 février 2024 à 14h30

| Nombre de membres du Syndicat | |
|----------------------------------|---|
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Représentés | 0 |
| Absents | 2 |

Le Syndicat de l'A.S.A de Celles et la Tour Blanche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUCARD Christian.

Mr LENEUTRE Jérôme est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr LENEUTRE Jérôme après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr BOUCARD Christian, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LENEUTRE Jérôme

Le Président,
Mr BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX- CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 02 février 2024 à 14h30

| Nombre de membres du Syndicat | |
|----------------------------------|---|
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Représentés | 0 |
| Absents | 2 |

Le Syndicat de l'A.S.A de Celles et la Tour Blanche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUCARD Christian.

Mr LENEUTRE Jérôme est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCARD Christian, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2023 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :

| | |
|----------------------------|--------------|
| * résultat de l'exercice : | 20 467.03 € |
| * résultat antérieur : | 317 029.33 € |
| * TOTAL A AFFECTER : | 337 496.36 € |

- le besoin de financement de la section d'investissement :

| | |
|------------------------------------|---------------|
| * solde d'exécution cumulé : | - 33 845.97 € |
| * solde des restes à réaliser | 0€ |
| * Total du BESOIN DE FINANCEMENT : | 33 845.97 € |

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

* couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 33 845.97 €

* affectation complémentaire en "réserves" : 0 €

* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 : 303 650.39 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LENEUTRE Jérôme



Le Président,
Mr BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@vallée Nord
COULOUNIEUX-CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

BLANCHE
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 02 février 2024 à 14h30

| Nombre de membres du Syndicat | |
|-------------------------------|---|
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Représentés | 0 |
| Absents | 2 |

Le Syndicat de l'A.S.A de Celles et la Tour Blanche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUCARD Christian.

Mr LENEUTRE Jérôme est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCARD Christian, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention :0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2023 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LENEUTRE Jérôme



Le Président,
Mr BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@vallée Nord
COULOUNIEUX-CHAMIERIS
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT

Séance du 02 février 2024 à 14h30

| Nombre de membres du Syndicat | |
|----------------------------------|---|
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Représentés | 0 |
| Absents | 2 |

Le Syndicat de l'A.S.A de Celles et la Tour Blanche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUCARD Christian.

Mr LENEUTRE Jérôme est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_4**Objet :** Vote du Budget Primitif 2024

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCARD Christian, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2024, Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel. Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes est justifié,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le budget primitif 2024

d'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LENEUTRE Jérôme



Le Président,
Mr BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX- CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

024-292401122-20240202-2024S005-DE
Reçu le 26/02/2024

A.S.A de CELLES et LA TOUR

BLANCHE

Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 02 février 2024 à 14h30

| Nombre de membres du Syndicat | |
|-------------------------------|---|
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Représentés | 0 |
| Absents | 2 |

Le Syndicat de l'A.S.A de Celles et la Tour Blanche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUCARD Christian.

Mr LENEUTRE Jérôme est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCARD Christian, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2024.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

de DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2024.


Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LENEUTRE Jérôme



Le Président,
Mr BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@vallée Nord
COULOUNIEUX- CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 02 février 2024 à 14h30

| | |
|-------------------------------|---|
| Nombre de membres du Syndicat | |
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Représentés | 0 |
| Absents | 2 |

Le Syndicat de l'A.S.A de Celles et la Tour Blanche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUCARD Christian.

Mr LENEUTRE Jérôme est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2024

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCARD Christian, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2023 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2024 :

- charges fixes : 200,00 € / souscription appel en Avril avec un délai de paiement au 20 mai

- consommation : 0,10 € / m3 appel en Novembre avec un délai de paiement au 31 décembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER cette tarification pour l'année 2024

d'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

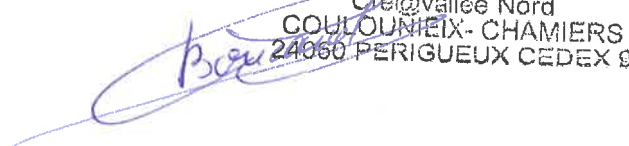
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LENEUTRE Jérôme



Le Président,
Mr BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@vallée Nord
COULOUNIEUX- CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 02 février 2024 à 14h30

| | |
|-------------------------------|---|
| Nombre de membres du Syndicat | |
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Représentés | 0 |
| Absents | 2 |

Le Syndicat de l'A.S.A de Celles et la Tour Blanche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUCARD Christian.

Mr LENEUTRE Jérôme est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_7

Objet : : Lancement appel d'offre fourniture d'électricité

(Décision du conseil syndical du 26 septembre 2023 n'ayant pas été retracé dans les délibérations)

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCARD Christian, Président, le 26 septembre 2023 avait analysé l'opportunité de lancer un nouvel appel d'offre de fourniture d'électricité pour les sites des membres du groupement de commande.

En effet, dans le cadre du groupement de commande des collectivités irrigantes de Dordogne et Gironde et dont l'ASA de Celles est coordonnateur, le président explique à l'assemblée que le marché subséquent passé dans la cadre de l'accord-cadre n°2021-01 arrive à terme au 31/12/2024. Il propose de relancer une procédure d'appel d'offres ouvert de façon à couvrir les besoins en fourniture d'électricité des membres du groupement sur 2025. Le marché ne portant que sur une année, la procédure choisie sera un marché public ordinaire.

Le Syndicat avait, après délibération, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décidé :

D'autoriser le président à lancer un nouvel appel d'offre de fourniture d'électricité pour les sites des membres du groupement de commandes.

Charge le président de signer les documents correspondants à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LENEUTRE Jérôme

Le Président,
Mr BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
P. de la Vallée Nord
COULOUNIEUX-CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

BLANCHE
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 02 février 2024 à 14h30

| Nombre de membres du Syndicat | |
|-------------------------------|---|
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Représentés | 0 |
| Absents | 2 |

Le Syndicat de l'A.S.A de Celles et la Tour Blanche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUCARD Christian.

Mr LENEUTRE Jérôme est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_8

Objet : Autorisation d'accès aux données de débit de la station de pompage

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCARD Christian, Président, se fait présenter la demande du conseil départemental de Dordogne souhaitant avoir accès aux données de débit journalier de la station de Saint méard de Dronne afin de pouvoir adapter au plus juste, les débits de réalimentation de la rivière via le barrage de Miallet.

Compte tenu de l'équipement en place de télégestion sur la station de pompage et de l'intérêt de cette information pour le CD24 afin de gérer le plus précisément possible les volumes d'eau de réalimentation, il est proposé de répondre positivement à cette demande.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : , décide :

- De fournir aux Agents du conseil départemental de Dordogne, chargés de la gestion du Barrage de Miallet, un accès sur la plateforme de supervision de la station de pompage de Saint Méard.
- Demande à ce que les données consultables ne puissent pas être utilisées ou diffusées auprès d'autres organismes.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LENEUTRE Jérôme

Le Président,
Mr BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULOUNIEUX - CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de CELLES et LA TOUR
BLANCHEBoulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 02 février 2024 à 14h30

| Nombre de membres du Syndicat | |
|----------------------------------|---|
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Représentés | 0 |
| Absents | 2 |

Le Syndicat de l'A.S.A de Celles et la Tour Blanche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUCARD Christian.

Mr LENEUTRE Jérôme est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_9

Objet : Modification du règlement intérieur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCARD Christian, Président, se fait présenter l'état des impayés qui sont en forte augmentation. Afin de réduire ces retards de paiement, il est proposé de modifier le règlement intérieur afin de permettre au syndicat de mettre en place des sanctions vis-à-vis des membres qui ne règlent pas leur appel de cotisation dans les délais contractuels.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0, décide de modifier l'article 7.2 du règlement intérieur :

7.2 - Paiement - Sanctions

Chaque adhérent est tenu de payer, avant leur terme, les appels de redevance auprès du trésor public, chargé de les collecter.

Le non-paiement dans les délais et à défaut de proposition d'un échéancier auprès du trésor public, expose l'adhérent aux procédures légales de recouvrement (commandement, saisie, hypothèque légale).

Au 15 mai de chaque année, en cas d'impayés persistants de l'année N-1, le syndicat appliquera une sanction (réduction de 50% du débit disponible sur les bornes) auprès des membres concernés. Cette décision sera notifiée par courrier RAR aux membres concernés.

Cette sanction ne sera levée qu'après régularisation du retard de paiement.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

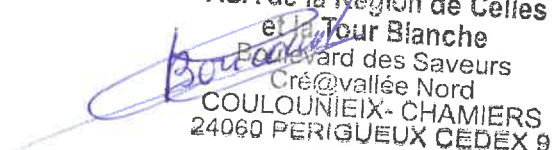
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LENEUTRE Jérôme



Le Président,
Mr BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Cré@vallée Nord
COULOUNIEIX-CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

024-292401122-20240202-2024S010-DE
Reçu le 26/02/2024

A.S.A de CELLES et LA TOUR

BLANCHE

Boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord – Coulounieux
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 02 février 2024 à 14h30

| | |
|-------------------------------|---|
| Nombre de membres du Syndicat | |
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Représentés | 0 |
| Absents | 2 |

Le Syndicat de l'A.S.A de Celles et la Tour Blanche s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr BOUCARD Christian.

Mr LENEUTRE Jérôme est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_10

Objet : Approbation liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCARD Christian, Président, se fait présenter la liste des souscriptions 2024.
Aucune demande de modification n'a été reçue.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante pour l'année 2024 :

AR Prefecture024-292401122-20240202-2024S010-DE
Reçu le 26/02/2024

| USAGERS | | PROPRIETAIRES | | Modules |
|-----------|--------------------|------------------------|-----------------------------|---------|
| BASSOULET | Jean-François | BASSOULET | Jean François | 10 |
| BAZINET | DIDIER | BAZINET | DIDIER | 16 |
| CAIGNARD | GERARD | CAIGNARD | GERARD | 24 |
| COMIN | FABRICE | COMIN | FABRICE | 30 |
| DALESME | MARIE-CHRISTINE | LOUIS | MARIE JOSEE | 4 |
| EARL | de PUYAGUT | BOUCARD | CHRISTIAN | 28 |
| EARL | MAIGNE | Indivision FLOUR Denis | Notaire Me Philippe FAULCON | 10 |
| EARL | DU BOISSET | AUTHIER | GAETAN | 36 |
| EARL | PUY DES GARENNES | ANDRIEUX | JEAN-DIDIER | 24 |
| EARL | DU DOMAINE FLEURI | PREVOST | ALAIN | 10 |
| EARL | DU GREZEAU | FOREIX | CHRISTOPHE | 12 |
| FERME | DU CHATAIN | FOURGEAUD | LAURENT | 36 |
| GAEC | DU CHEVAL BLANC | LENEUTRE | JEROME | 0 |
| GAEC | DU CHEVAL BLANC | LENEUTRE | BERNARD | 26 |
| GAEC | DE LA PICHIE | DUBESSET | PATRICK | 18 |
| GAEC | Le Jardin de Goûts | BORDAS | RAYMOND | 3 |
| GAEC | DES BROUSSES | ETOURNEAU | PHILIPPE | 20 |
| GAEC | DE LA TOUR | PETIT | ERIC | 16 |
| GIRAUD | PIERRE | GIRAUD | GILBERTE | 20 |
| JARRETON | FRANCIS | JARRETON | FRANCIS | 12 |
| JOUSSAIN | PIERRE | JOUSSAIN | JEAN-MARIE | 16 |
| JOUSSAIN | DOMINIQUE | JOUSSAIN | ALAIN | 16 |
| PICHON | DAVID | PICHON | DAVID | 12 |
| SARL | CALAMILL | CALEY | Richard | 40 |
| SARL | BRUT Michel | BRUT | MICHEL | 20 |
| SCEA | DU MAINE | LACHAUD | PATRICK | 32 |
| SCEA | DE LA VALADE | BRUT | YVES | 16 |
| SCEA | DES CABANES | FAGES | BENJAMIN | 32 |
| SCEA | de chez Lucias | REIX | JEAN MICHEL | 0 |

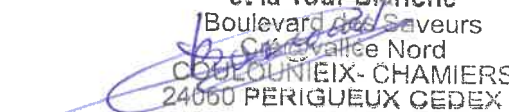
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr LENEUTRE Jérôme



Le Président,
Mr BOUCARD Christian

ASA de la Région de Celles
et la Tour Blanche
Boulevard des Saveurs
Couloumeix-Vallee Nord
COULOUNIEUX-CHAMIER
24060 PERIGUEUX CEDEX 9



Liste d'émargement du syndicat

Date : ..02..Fevrier..2024

| <i>Nom</i> | <i>Fonction</i> | <i>Pouvoir</i> | <i>Signature</i> |
|---|-----------------|----------------|---|
| MR ANDRIEUX ARNAUD Le Cadeix 24600 CELLES | Membre | | |
| MR AUTHIER GAETAN Le Boisset 24600 CELLES | Membre | |  |
| MR BOUCARD CHRISTIAN PUYAGUT 24600 CELLES | Président | |  |
| MR BRUT OLIVIER LA VALADE 24600 CELLES | Membre | |  |
| MR FOREIX CHRISTOPHE La Buisson 24320 GOUTS-ROSSIGNOL | Membre | |  |
| MR GIRAUD PIERRE PUYREMALE 24340 LÉGUILLAC-DE-CERCLES | Membre | | |
| MR JOUSSAIN PIERRE BLANCHARDIE 24600 CELLES | Membre | |  |
| MR LENEUTRE JEROME Lanrequis 24320 CERCLES | Membre | |  |
| MR PETIT ERIC La Tour 24600 ST-MÉARD-DE-DRÔNE | Membre | |  |